Image not found or type unknown

Est ce que je risque de perdre mon appartement

Par **bensoltane**, le **08/09/2009** à **16:39**

Bonjour,

je suis mariée avec un medecin depuis 12 ans. j'ai un enfant. je souhaiterai divorcer pour incompatibilité d'humeur. il paye les charge de notre location mais les frai de cantine de mon fils, les habits et la nourriture, sont à ma charge. depuis 3 ans, j'ai trouvé un travail à mi-temps(700euro) afin, de pouvoir subvenir à mes besoin. mon amri gagne environ 7000 euros par mois.
si je demande le divorce, est ce que je risque de perdre mon appartement? est-ce que je pourrais prétendre de la prestation compensatrice? sachant que mon mari ne veut pas quitter le domicile?

merci de bien vouloir me répondre très rapidemant

nihède

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés